

# La Coopération agricole en France

- La coopérative agricole, partenaire des agriculteurs et base du développement rural

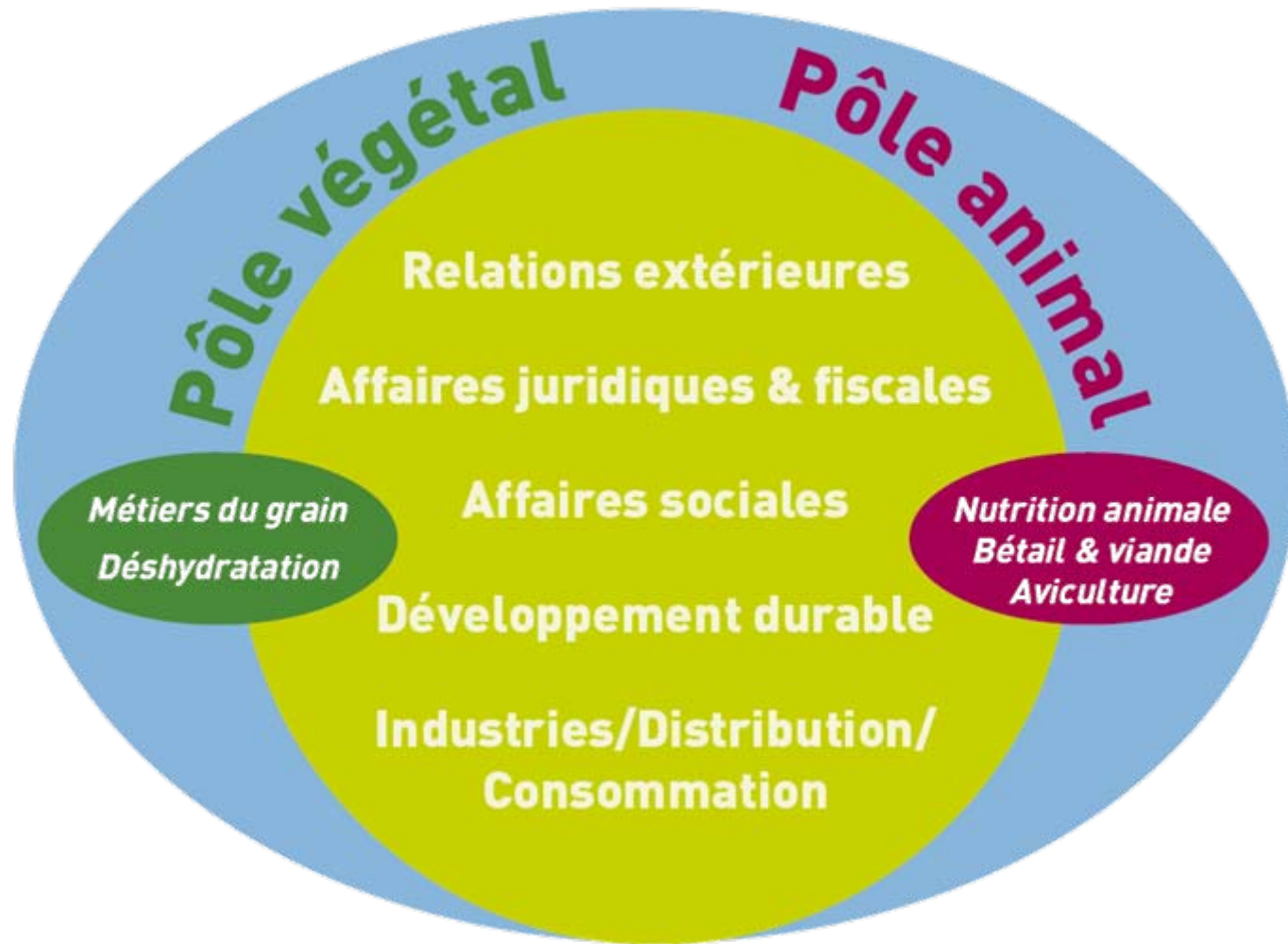
# Coop de France

- Syndicat professionnel des coopératives agricoles
  
- Coop de France a pour missions :
  - Représenter et défendre les intérêts des coopératives agricoles
  - Assurer la promotion du statut coopératif
  - Élaborer et proposer des services répondant aux besoins des coopératives (conseil, appui juridique et fiscal, audit, formation)

# Les adhérents de Coop de France

- Des coopératives regroupées dans cinq sections :
  - ➔ Métiers du grain
  - ➔ Déshydratation
  - ➔ Nutrition animale
  - ➔ Bétail et viande
  - ➔ Aviculture
- Les fédérations de coopératives des autres secteurs :
  - ➔ Lait, fruits et légumes, vin, sucre, tabac, forêt, CUMA...
- Les fédérations régionales et interrégionales
- Les grands groupes coopératifs dans « Promocoop »

# Une force collective d'expression et d'influence



# Les coopératives agricoles en France

- Statut
- Importance économique
- Les groupes coopératifs et leurs enjeux

# Les coopératives agricoles : un statut original

- Sociétés de personnes de droit privé, originales par :
  - **Objet** : utilisation en commun par des agriculteurs de moyens propres à faciliter ou développer leur activité économique, à améliorer les résultats de cette activité
  - **Double qualité des adhérents** : à la fois détenteurs du capital et fournisseurs ou clients de la coopérative
  - **Un capital social variable** : en fonction de l'entrée et sortie des adhérents et de leur activité
  - **Affectation du résultat** : réserves impartageables, intérêt aux parts plafonné, ristournes au prorata de l'activité
  - **Gestion démocratique par la règle de vote 1 personne/1voix**
  - **Elles font l'objet d'un agrément par le HCCA**

# Les coopératives agricoles

- Les agriculteurs ont créé des coopératives
  - Pour peser dans le marché, en amont et en aval
  - Pour sécuriser leurs débouchés, ouvrir des marchés, voire investir dans la transformation,
  - Pour mettre en place des services en commun.
- C'est pourquoi elles sont particulièrement présentes :
  - en amont des filières, où elles assurent l'interface entre l'agriculteur et le marché,
  - mais également, via des filiales, plus en aval dans la transformation des produits agricoles.
- Elles sont ancrées dans les territoires
  - Rôle de structuration territoriale. Elles sont non opéables et non délocalisables, elles sont souvent un des principaux employeurs de leur circonscription.

# Les types d'activités des coopératives agricoles

## ■ Coopérative de collecte-vente

- collecte les produits de ses adhérents pour les revendre sur le marché, éventuellement après transformation

## ■ Coopérative d'approvisionnement

- fournit à ses adhérents des intrants (alimentation du bétail, produits phytosanitaires...)

## ■ Coopérative de services

- fournit à ses adhérents ses services, dont les CUMA : utilisation en commun du matériel agricole

## ■ Coopératives agricoles polyvalentes

# Importance économique de la coopération agricole en France

- Les  $\frac{3}{4}$  des exploitations agricoles adhèrent au moins à une coopérative
- 3 200 coopératives, unions et SICA dont 807 de plus de 10 salariés, réalisant un CA de 40.6 milliards d'€ et 10% des coopératives réalisent 80% du CA global. Un mouvement de concentration qui s'accélère.
- Plus de 1 500 filiales
- 12 700 CUMA : coopératives d'utilisation de matériel
- 80 milliards d'euros de chiffre d'affaires global, avec les filiales
- Plus de 150 000 salariés

# Quelques marques coopératives

Parmi les plus connues...

ORIGNY

Daddy

Sel marin  
DES ILES DE  
NOIRMOUTIER

SALINES DE GUÉRENDE  
Le sel de la vie

Yoplait

LES FROMAGERIES  
RICHESMONTS

ISIGNY S<sup>te</sup> MÈRE  
Capital en laitier de France

paysan  
BRETON

SARRADÉ  
depuis 1850

MONTFORT

DELPEYRAT

candia

Regilait

PILPA  
GLACIER • PÂTISSIER

Boncolac  
GLACIER • PÂTISSIER

SOIGNON

Nactalia

Socopa

Gastronome

Le Baronet  
L'UN OUVRE

BANETTE

FAINE  
Jacquet

francine

Ebly

MAÎTRE  
PRUNILLE

Tomates  
saveol  
La nature protège la nature

Wolfberger  
EQUISHEIM

CHAMPAGNE  
Nicolas Feuillatte

LUNOR  
Les saveurs  
du potager

MANON

Val Nantais  
Producteur de Fraîcheur

Cellier des Dauphins

Champagne  
JACQUART  
Reims France

paysan  
BRETON

Florette

ROYAL  
CHAMPIGNON

d'aucy

Perlim

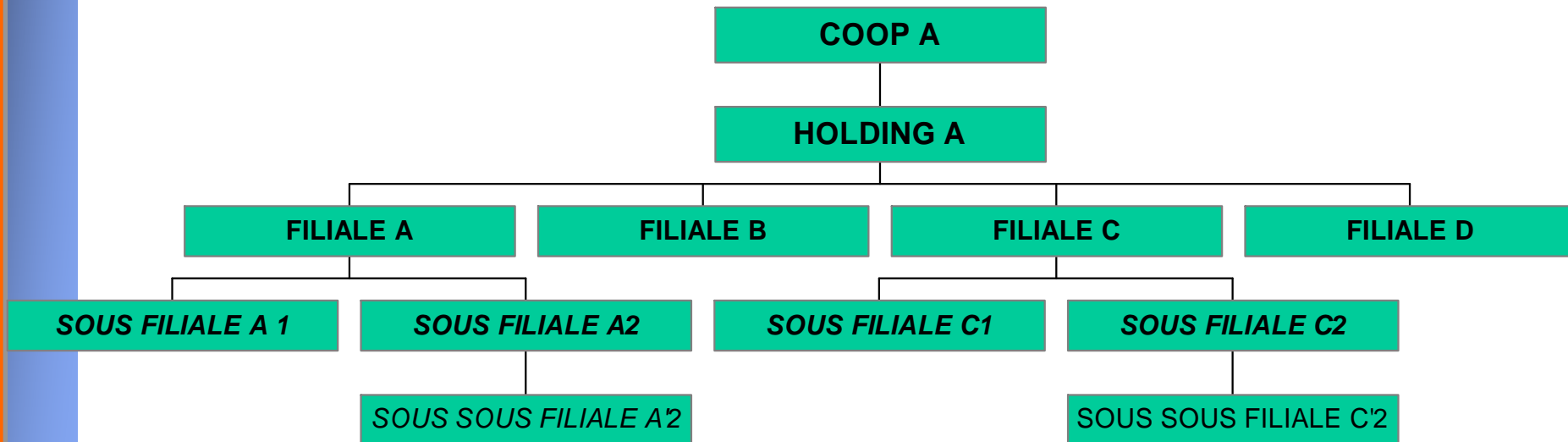
# Engagement dans l'aval : Les raisons économiques de la filialisation

- Créer des sociétés spécialisées dans chaque métier pour favoriser les partenariats
- Faire des économies d'échelle
- Acquérir un savoir-faire, une marque
- Renforcer son potentiel de production en France mais aussi à l'étranger (marchés européens matures)
- Elargir et régulariser sa gamme de produits pour répondre aux besoins de la clientèle et de la grande distribution
- Développer une diversification stratégique et/ou internationale

# Engagement dans l'aval : Les raisons financières de la filialisation

- Apport de financement extérieur palliant les limites des fonds propres
- Meilleure identification de la gestion
- Maîtrise des responsabilités et management propre à chaque branche d'activité

# Les différents modèles de groupes coopératifs

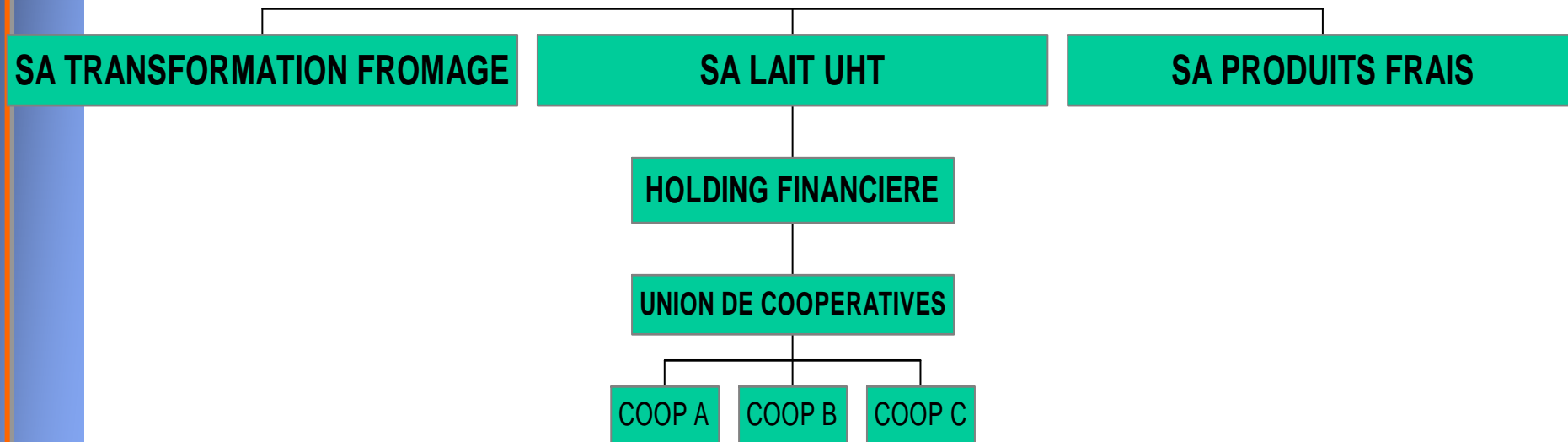


# Les différents modèles de groupes coopératifs

- La coopérative est une mère avec détention majoritaire directe ou indirecte des filiales de droit commun complémentaires, identiques ou diversifiées
- Au sein de la coopérative : organisation de la production, relations avec les agriculteurs, collecte des produits
- Au sein des filiales : transformation, RD, partenariats industriels, commercialisation
- Rémunération des adhérents : remontée des dividendes des filiales et parts à avantages particuliers « tracées »

# Les différents modèles de groupes coopératifs

## Union Intégrante



# Les différents modèles de groupes coopératifs

- Développement important d'unions de coopératives dans lesquelles sont mises en commun les fonctions managériales, financières, économiques ou RD.
- Juridiquement, l'union est la fille, mais économiquement elle est la mère
- L'union détient les participations dans l'aval
- Elle pilote la stratégie de l'ensemble et définit les cahiers des charges des produits destinés à la transformation
- Souvent assure le management des coopératives de base
- Est parfois un préalable à une fusion

# Les enjeux spécifiques des groupes coopératifs

- La gouvernance des groupes complexes doit prendre en compte les instances dirigeantes et les coopérateurs
- Les relations avec les producteurs : sentiment d'éloignement et de perte de contact avec les centres de décision : perplexité devant la complexité croissante
- Pour les administrateurs : risque de perte de contrôle en raison de la complexité des problématiques et des structures
- Dans une coopérative polyvalente : arbitrage entre les filières

# Les correctifs possibles

- Améliorer les procédures juridiques
- Renforcement des obligations comptables : consolidation et combinaison pour les groupes coopératives/unions
- Délégations de pouvoirs claires entre coopératives et filiales et procédures de reporting formalisées
- Le plus souvent les élus coopératifs sont présents dans les organes dirigeants des filiales
- Assurer à la coopérative les moyens juridiques et financiers de jouer le rôle de tête de groupe

# Les correctifs possibles

- Préconiser des bonnes pratiques de gouvernance
- Fournir aux administrateurs les outils d'aide à la décision et au contrôle ; mettre en place des comités d'audit, de risques
- Rôle de la révision coopérative recentrée sur un contrôle et un appui à la bonne gouvernance pour les administrateurs
- Eviter les conflits d'intérêts entre coopératives et filiales
- Renforcer le contrôle interne sur des opérations à risque (ex : les marchés à terme) en séparant les fonctions opérationnelles et le contrôle

# Les correctifs possibles

- Pour les associés :
- Renforcement du droit à l'information des associés
- Former et informer les producteurs par des plans de communication appropriés et former les nouveaux associés coopérateurs de la coopérative, par exemple à l'état des marchés, à la concurrence, aux évolutions
- Expliquer l'éloignement des centres de décisions et valoriser le rôle de contrôle des assemblées générales et d'orientation des conseils d'administration
- Utiliser par exemple des outils comme le bilan sociétal ou consultation directe sur des sujets stratégiques

# Les enjeux pour la coopération

Evolution des  
agriculteurs

Environnement  
réglementaire

Volatilité des  
marchés

Dérégulation des  
marchés

Investissements  
(commerciaux, R&D, marques)

Pression de la  
distribution

Une exigence de performance  
au service des agriculteurs